ANTICORRUPTION

Dispositif d'alerte Sapin 2 : organiser le recueil, traiter et protéger l'alerte

Le dispositif d'alerte existe sur le papier mais personne ne l'utilise. L'adresse de signalement est peu connue, la confidentialité n'est pas garantie dans les faits, les salariés craignent les conséquences et les alertes remontent finalement par la voie hiérarchique ou à l'extérieur. Quand un signalement arrive enfin, le traitement improvise. Ce format court structure l'ensemble. Le participant situe le dispositif d'alerte dans le programme anticorruption, organise le canal de recueil et la chaîne de traitement d'un signalement, puis met en place les mesures qui protègent réellement l'auteur de l'alerte contre les représailles.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 250 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité référents alerte juristes responsables ressources humaines et membres de comités d'éthique.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer le dispositif d'alerte dans le programme anticorruption de l'organisation
- Organiser un canal de recueil accessible et confidentiel
- Apprécier la recevabilité d'un signalement et décider des suites
- Conduire les étapes d'une enquête interne et en restituer les conclusions
- Mettre en place les mesures de protection de l'auteur du signalement

03 Programme détaillé

M1 Le dispositif d'alerte dans le programme anticorruption

- Comprendre sa fonction et ses exigences
- Place du dispositif parmi les autres mesures du programme
- Périmètre des faits pouvant être signalés
- Rôle du référent alerte et articulation avec les autres fonctions
- Conditions d'accessibilité du canal pour l'ensemble des personnes concernées
- À retenir : Un canal d'alerte n'existe réellement que si ceux qui pourraient l'utiliser lui font confiance.

M2 Recueil et traitement du signalement

- Structurer la chaîne du signalement
- Organisation du canal de recueil et accusé de réception
- Appréciation de la recevabilité et qualification des faits
- Confidentialité de l'identité et sécurisation des informations
- Conduite de l'enquête interne et recueil des éléments
- Clôture du dossier et information de l'auteur du signalement
- Cas pratique : Les participants qualifient plusieurs signalements dont la recevabilité prête à discussion.

M3 Protection et pilotage

- Éviter que le signalement se retourne contre son auteur
- Mesures de protection contre les représailles
- Détection des représailles déguisées dans la gestion des carrières
- Communication interne sur l'existence du dispositif
- Suivi des signalements et restitution aux instances de gouvernance
- Mise en situation : Les participants examinent la situation d'un salarié écarté d'un projet après avoir signalé des faits.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 250 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr